



## Taxe fonciere commerciale

-----  
Par curlou

Bonjour,je loue en tant que particulier,sur mon terrain des emplacements pour des caravanes en periode hors estivale(garage mort)declaration des revenus en micro foncier,suite a la reevaluation du cadastre je suis consideré comme professionnel,taxe fonciere x par 400%,local professionnel ou commercial,je ne suis pas inscrit au registre du commerce ou chambre de metier,que pensez vous de cette situation.Cordialement